

Sombreffe, le 30 octobre 2024

Madame,
Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance conjointe CPAS-Commune qui se tiendra le :

Le mercredi 13 novembre 2024 à 19h30

Adresse du Jour : Salle du Conseil Communal

ORDRE DU JOUR

1. Tableau de bord des synergies

Résumé:

Conformément à l'article L1122-11, alinéa 7, du CDLD et 26 bis de la loi du 8 juillet 1976, le rapport annuel des synergies est présenté conjointement par Messieurs les Directeurs généraux Communaux et du CPAS.

Comptant sur votre présence à cette réunion, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

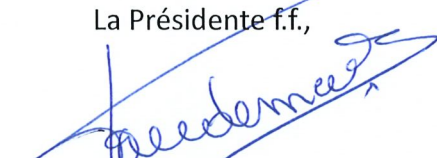
Le Directeur général f.f.,


Natalino ZARA.

Pour le CPAS,



La Présidente f.f.,


**Laurence
VANDERMEULEN**

Le Directeur général,


Thibaut NANIOT



Le Bourgmestre f.f.,


Pierre MAUYEN